

FICHE TECHNIQUE : Paroles de Tisserands

L'art du tissage au Maroc, Mali, et Ghana

L'exposition est disponible sous deux formules :

I. PETIT MODULE

DONNEES TECHNIQUES

Nombre de pièces tissées.....	45
Eléments de tissage (fil, outils.....)	17
Photographies (50 x 75, montées sur carton plume).....	9
Panneaux (60 x 100).....	17

Conditionnement :

- 3 cantines (88 x 49 x 34).....	20, 26, 32 kg
- 1 cantine (79 x 45 x 34).....	24 kg
- 2 caisses en bois (112 x 46 x 34).....	30, 29 kg
- 1 caisse en bois (78 x 53 x 23).....	15 kg

TOTAL= 176 kg

Valeur d'assurance

- 7000 euros

Tarifs de location

- 450 euros pour 15 jours
- 110 euros / semaine supplémentaire

II. GRAND MODULE

Le grand module comporte la totalité des éléments disponibles : pièces tissées, objets usuels, éléments de matières premières
+ 2 métiers à tisser (un par pays) : Mali et Ghana
+ des éléments de mise en scène : "vache" du Mali, palanquin du roi ghanéen

DONNEES TECHNIQUES

Nombre d'objets tissés	78
Éléments de tissage (fil, outils...)	60
Photographies (50 x 75, montées sur carton plume).....	9
Panneaux (60 x 100)	17

Conditionnement :

- 4 cantines (88 x 49 x 34).....	26, 32, 20, 32 kg
- 2 cantines (100 x 54 x 37).....	40, 41 kg
- 5 cantines (79 x 45 x 34).....	20, 26, 20, 24, 34 kg
- 2 caisses en bois (112 x 46 x 34).....	30, 29 kg
- 1 caisse en bois (78 x 53 x 23).....	15 kg
- 1 sac (200 x 60)	16 kg
- 1 sac (190 x 50).....	6 kg
- 1 sac (160 x 50).....	6 kg
- 2 montants métier du Maroc (h=190)	2 x 5 kg
- 2 poutres métier du Mali (150 x 20 x 7).....	2 x 13 kg
- 2 supports "vache" du Mali (175 x 81 x30).....	2 x 20 kg
- palanquin (180 x 75 x 50)	30 kg
- tréteaux pour palanquin (107 x 105).....	2 x 15 kg

TOTAL = 553 kg

Valeur d'assurance

- 16200 euros

Tarifs de location

- 1500 euros pour 15 jours
- 500 euros / semaine supplémentaire

CONDITIONS DE PRET

▪ **Fiche de réservation**

A la réception de cette fiche, l'association Cinémas et Cultures d'Afrique confirme la réservation aux dates et aux conditions souhaitées.

▪ **Tarifs de location**

Les tarifs sont appliqués de la date de sortie à la date de retour de l'exposition (temps de transport à compter dans la tarification).

▪ **Assurance**

L'organisme locataire doit fournir une attestation d'assurance correspondant au prix de l'exposition.

Dès qu'elle sort des locaux de Cinémas et Cultures d'Afrique, l'exposition doit en effet être assurée par le locataire.

Si des dégâts surviennent pendant le transport ou la durée de l'exposition, la responsabilité relève de l'organisme locataire.

En cas de dommages et dégradations relevés sur les objets de l'exposition, l'organisme locataire fait intervenir son assurance, afin que la valeur des objets soit remboursée dans la totalité à Cinémas et Cultures d'Afrique.

▪ **Transport**

Le transport des caisses, cantines et sacs contenant les objets de l'exposition est organisé par la structure locataire. Cette dernière devra signaler à Cinémas et Cultures d'Afrique le mode de transport choisi et le nom de la société (s'il y a lieu) ainsi que la date de retrait.

Le retrait de l'exposition se fait, autant que possible, sur rendez-vous dans les locaux de Cinémas et Cultures d'Afrique :

22, bd Ayrault, 49100 Angers

du lundi au jeudi : de 9 h à 12h30 et de 14h30 à 18 h

le vendredi : de 9h à 12h30